

Matériel informatique et équipement

Chaque étudiant ou étudiante qui rencontre des difficultés financières pourra bénéficier de ce dispositif sur présentation d'une facture nominative, une seule fois sur l'ensemble de sa scolarité et après avis de la commission d'aides sociales.

Cette aide peut être attribuée sur présentation d'un devis.

L'étudiant devra impérativement fournir un justificatif à la commission dès l'achat effectué.

L'équipement concerne :

- ▶ Soit un ordinateur : aide de 350 €
- ▶ Soit une tablette avec clavier : aide de 150 €
- ▶ Soit une connexion internet, forfait téléphonique, clé routeur 4G, carte SIM 12go DATA valable 1 mois
- ▶ Soit un forfait hotspot wifi payant : aide de 50 €

Modalités particulières

Les aides à l'achat d'un ordinateur peuvent être d'un montant supérieur si elles sont motivées par des besoins pédagogiques spécifiques. Un avis pédagogique du responsable de la formation sera sollicité par la commission.

www.uvsq.fr > Vie de campus > Aides

Prêt d'ordinateur

Si vous rencontrez des difficultés passagères, la DCVU dispose d'une dizaine d'ordinateurs pour un prêt de longue durée (plusieurs semaines) après avis de l'assistante sociale du CROUS.

vu@uvsq.fr



Aide à l'équipement numérique

Région Île-de-France

Pour lutter contre la fracture numérique et développer l'enseignement à distance, la Région aide les boursiers ayant obtenu le bac à s'équiper avec un chèque Cadhoc de 100€.

► Où utiliser votre chèque

Une liste d'enseignes acceptant le chèque Cadhoc fourni par la Région est disponible sur le site de la région.

► Comment bénéficier de l'aide

Le formulaire de demande est à télécharger puis à transmettre à l'établissement d'accueil. Après confirmation de leur éligibilité, les établissements relaient directement leur inscription auprès de la Région.

www.iledefrance.fr

Office 365 A1

A disposition gratuitement

Le service Office 365 A1 est la version gratuite d'Office 365 pour le web comprenant les applications web habituelles, comme Outlook, Word, PowerPoint, Excel et OneNote, afin de permettre aux étudiants de collaborer sur des documents, de communiquer et de créer des contenus.

Tous les utilisateurs de l'UVSQ peuvent créer et partager des documents en ligne. Cela nécessite l'identifiant et mot de passe UVSQ.

www.office.com

[Suivre le tutoriel suivant](#)



Contacts

► UVSQ - fsdiesocial.vu@uvsq.fr

Marie Voungny

Conseillère en économie sociale et familiale
marie.voungny@uvsq.fr - 06 60 09 15 10

Pascal Manegli

Responsable du service logement et du dispositif d'accueil des étudiants étrangers
pascal.manegli@uvsq.fr

Retrouvez de nombreuses informations sur les aides sur www.uvsq.fr

► Assistantes sociales du CROUS

service-social.paris-saclay@crous-versailles.fr
01 69 15 70 64

Françoise Bouchain - assistante sociale
Justine Deberse - assistante sociale

► N° d'Allô Solidarités

01 30 836 836 (département des Yvelines)

Il permet d'obtenir un RDV avec un travailleur social pour des difficultés d'ordre alimentaire, d'hébergement (accessible toute l'année).